

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_002 | Système pénal. XVIIe-XVIIIe siècles](#)[CollectionBoite_002-9-chem | Angleterre. Prisons XVIIIe siècle.](#)
[ItemBéranger. Des Moyens propres à généraliser en France le système pénitentiaire. 1836 | Historique des réformes depuis le XVIIIe siècle. \[photocopie\]](#)

Béranger. Des Moyens propres à généraliser en France le système pénitentiaire. 1836 | Historique des réformes depuis le XVIIIe siècle. [photocopie]

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Cote**b002_f0322**

Source**Boite_002-9-chem | Angleterre. Prisons XVIIIe siècle.**

Langue**Français**

Type**FicheLecture**

Références bibliographiques**[Béranger, Des Moyens propres à généraliser en France le système pénitentiaire 1836](#)**

Référentiel BNF**<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb300867681>**

Relation**Numérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730**

Références éditoriales

Éditeur**équipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).**

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 20/07/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Béranger, Alphonse (1785-05-31 -- 1785-05-31)

TITRE Des Moyens propres à généraliser en France le système pénitentiaire... par M. Béranger,... Lu à l'Académie des sciences morales et politiques dans les séances des 25 juin, 9 et 23 juillet 1836

LIEU DE PUBLICATION Paris

DATE 1836

EDITEUR Paris : Impr. royale , 1836

6 DES MOYENS PROPRES A GÉNÉRALISER EN FRANCE

A cette époque, l'émancipation des colonies américaines ne permettait plus au gouvernement anglais de purger son territoire des condamnés, en les envoyant dans cette partie du monde.

Les projets d'Howard furent donc accueillis. Son plan de réforme consistait dans le système cellulaire pendant la nuit, avec classification et travail en commun pendant le jour, en y ajoutant l'emprisonnement solitaire, *solitary confinement*, comme moyen disciplinaire.

En 1779, le célèbre Blackstone lui fut adjoint pour rédiger la loi destinée à substituer son système à la peine de la déportation.

Une commission fut chargée de préparer l'exécution de cette loi ; mais les membres qui la composaient, et au nombre desquels se trouvait Howard, ne purent s'entendre. Aucun plan général ne fut adopté. Les esprits prenaient d'ailleurs une autre direction ; on songeait alors à fonder une colonie pénale dans la Nouvelle Galles méridionale.

Il résulta cependant de cette première tentative une loi rendue en 1785, qui autorisa l'érection du pénitencier de Gloucester, dont le système fut, comme l'avait proposé Howard, la détention cellulaire pendant la nuit, avec classification et travail en commun pendant le jour.

Alors, les écrits de Bentham répandaient sur ces hautes questions de vives lumières : une grande autorité s'attachait aux opinions de ce publiciste ; son plan panoptique trouva de nombreux partisans ; la législature vota même des fonds pour le mettre à exécution ; mais on ne tarda pas à l'abandonner, et, sur la motion de Samuel Romilly, en 1812, après les débats les plus solennels, on revint au plan primitif,



